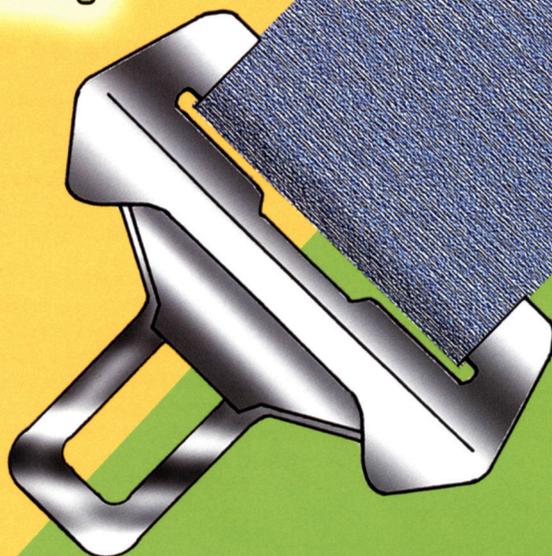


En car comme
en voiture,



LE JEU



je boucle
ma ceinture

CAMPAGNE NATIONALE



25 000
VIES À SAUVER
Charte européenne de la sécurité routière

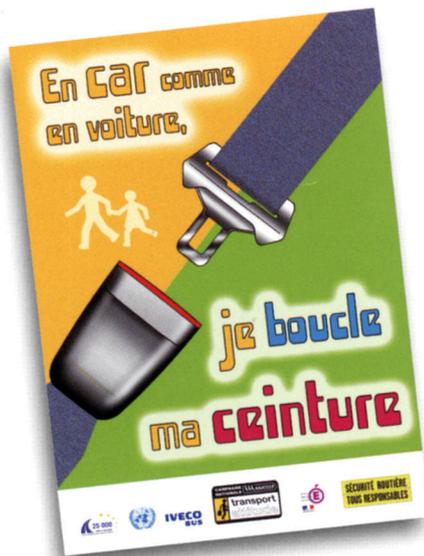
**IVECO
BUS**

FNTV
Fédération Nationale des Transports de Voyageurs

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Campagne d'éducation à la sécurité et à la citoyenneté dans les transports collectifs de jeunes

Action placée sous le haut patronage de :

- Madame la Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche,

- Monsieur le Ministre de l'Intérieur,

- Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie,

- Monsieur le Secrétaire d'État chargé des Transports,

- Monsieur le Ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports,

- Monsieur le Délégué interministériel à la Sécurité et la Circulation Routière.

Avec le soutien, la participation de :

ADEIC, Assemblée des Communautés de France, Assemblée des Départements de France, Association des Régions de France, Association des Maires de France, Association Réunir les PME du transport de voyageurs, AGIR le transport public indépendant, APAJH, CEMEA, CNAFAL, CRS, DDEN, Entraide Universitaire, FCPE, FGTE/CFDT "union fédérale route", FNAUT, FNTV, FSU, GART, Gendarmerie Nationale, La JPA, Les Francas, La Ligue de l'Enseignement, MAE, OCCE, les PEP, Police Nationale, Prévention MAIF, Prévention Routière, SE-UNSA, SMI, SNES, SNUIPP, UNOSTRA, UNSA-Education.

Des actions recommandées par :

- la Sécurité Routière.

Partenaires :

- Sécurité routière - Education nationale
- IVECO BUS - FNTV



L'ambiance à l'intérieur des autocars est rassurante et conviviale. Ce mode de transport est de loin un des plus sûrs. Rares sont les accidents en circulation. Le transport par autocar, qu'il soit régulier ou occasionnel, qu'il transporte des enfants ou des adultes, est un transport assis. Depuis juillet 2003, le port de la ceinture de sécurité est obligatoire dans les autocars. En septembre 2015, les véhicules non équipés ne seront plus autorisés à circuler. Néanmoins, le constat des professionnels du transport est unanime : les passagers ne bouclent pas –ou peu- leur ceinture. C'est pourquoi, pour sa 29^{ème} Campagne nationale d'Éducation à la Sécurité « TRANSPORT ATTITUDE », l'ANATEEP a retenu le thème suivant :

« En car comme en voiture, je boucle ma ceinture »

En cas de sortie de route ou de retournement du car, la ceinture de sécurité permet d'éviter l'éjection. En transport scolaire, la seule et dernière victime suite à un accident en circulation a été éjectée lors d'une sortie de route pour cause de verglas. Le jeune lycéen ne portait pas sa ceinture de sécurité.

Quelques consignes fondamentales :

Lors de ses animations, l'ANATEEP rappelle aux élèves qu'il ne faut pas traverser devant ni derrière un car à l'arrêt mais attendre que celui-ci soit parti pour avoir toute la visibilité requise.

Les parents qui attendent leurs enfants ou les conduisent au car doivent se placer du côté de l'accès au car, afin d'éviter de contraindre leur enfant à traverser de manière intempestive.

Enfin, les baladeurs MP3 et téléphones mobiles permettent d'écouter de la musique tout en se déplaçant. Cependant, les jeunes doivent éviter l'usage de ces appareils lors de ces moments délicats pour leur sécurité et sur ces zones de danger. Ils doivent pouvoir entendre les véhicules qui circulent ; tous leurs sens (vision, écoute, attention,...) doivent être en éveil.



Téléchargez

LE JEU DE LA CEINTURE

application gratuite pour smartphone et pc



Flasher ce QR-code pour télécharger l'application disponible sur www.anateep.fr



ANATEEP Association Nationale pour les Transports Educatifs de l'Enseignement Public
8, rue Edouard Lockroy 75011 Paris, Tél : (0)1 43 57 42 86
Fax : (0)1 43 57 03 94 - Web : www.anateep.fr - courrier@anateep.fr